

# Trois Muses créoles

CAMILLE, EUCHARIS, ELEONORE

PAR

HIPPOLYTE FOUCQUE

---

Au temps où les vaisseaux du Roi promenaient sur les mers une si lente carène qu'ils mettaient six mois à rapporter des Indes fabuleuses les rares épices, — au temps des Voyages de Bernardin de St-Pierre et du naufrage de Virginie de la Tour, — la vapeur, la politique et l'incessant va-et-vient du fonctionnarisme colonial n'avaient point enlevé aux îles tropicales l'auréole de mystère dont les couronnait l'imagination européenne. Mais les guerres d'Amérique, les récits naïfs des longues croisières, le goût naissant pour l'exotisme jetaient sur les lointains pays une gaze de pourpre et d'or : « Les Isles », c'est vraiment, vers 1780, le « mot magique » le mot « avec lequel », dit M. Frédéric Masson, « on remue Paris et la France » (1). Elles sont, pour « les affamés de gloire et d'argent » les mines généreuses ouvertes à qui-conque est audacieux et fort ; ce sont des paradis terrestres retrouvés où la vie est large, où la nature est élémentaire, où les femmes portent avec simplicité une beauté étrange.

---

(1) F. Masson, Joséphine de Beauharnais, p. 27.

Et, de tous les joyaux de la couronne d'outre-mer, c'est Bourbon qui brille du plus limpide éclat : Elle est la plus lointaine des îles ; elle est aussi celle dont les navigateurs content le plus de merveilles : la richesse prodigieuse de son sol, la salubrité de son air, la grâce vigoureuse de ses habitants semblent aux rares privilégiés qui ont touché cette terre bénie un bienfait spécial des dieux. Il faut lire en quels termes naïvement admiratifs les vieilles Histoires des Indes Orientales parlent de ses innombrables oiseaux « qui se laissent choisir » du chasseur, de ses arbres qui « presque tous pleurent sans cesse le benjoin et d'autres gommes précieuses ». Aussi suffit-il à ceux d'alors de nommer « les îles de France et de Bourbon » pour évoquer l'image de ces pays de chimère où le XVIII<sup>e</sup> siècle finissait projetait ce rêve de vie selon la Nature et la Raison dont l'avaient enchanté Rousseau et les philosophes.

Et lorsqu'une des sultanes de ces lointains édénis se montre à Paris avec sa nonchalante élégance voilée d'étoffes légères, sa grâce négligée, et son accent « drolle » tous les mondes lui sont ouverts, elle révolutionne la mode, et les poètes sont à ses genoux. Telle fut, en effet, la flatteuse destinée réservée à trois de nos compatriotes bourbonnaises que le Paris de Louis XVI a admirées et fêtées et dont trois poètes ont immortalisé les noms.

Nos trois amoureux, vous pensez bien, firent ce que font tous les poètes en pareil cas : Sous un voile mystérieux « ils cachèrent leurs voluptés secrètes. » (1) Cependant notre curiosité moderne s'accommode mal d'une pareille réserve. Permis aux éditeurs et aux critiques du siècle dernier, qui se sentaient encore trop voisins des personnages dont ils contaient l'histoire, de reculer devant ce qu'ils considéraient encore comme une « impardonnable indiscretion » (2) et de se refuser à imprimer « trop tôt » des noms authentiques. Le temps permet d'enlever ces légers voiles plus qu'à demi tombés. Qui donc de nous pourrait suivre d'un œil chagrin de si vieilles amours ? Amours du temps jadis, amours galantes et poudrées, voluptueuses et coupables amours, vous avez notre souriante indulgence : Car vous fûtes naïves et sans fard, et de vos ardents transports vous n'avez laissé venir jusqu'à nous qu'un harmonieux écho.

(1) Bertin. Amours 1. 5.

(2) Boissonnade. Notice sur Bertin dans l'édition de 1824.

Par le droit du génie, à cause du grand nom de celui dont elle a su inspirer les chants, la première place, dans cette étude appartient à Mme de Bonneuil.

Dans une page de ses Mémoires, Mme Vigée-Lebrun a dit l'irrésistible attrait qu'elle subit le jour où, pour la première fois, elle rencontra cette femme dont elle devait devenir l'intime amie ; c'était dit-elle, dans un souper... « en face de moi se trouvait la plus jolie femme de Paris, Mme de Bonneuil, qui était alors fraîche comme une rose. Sa beauté si douce avait tant de charme que je ne pouvais en détourner mes yeux. — d'autant plus qu'en l'ayant placée près de son mari qui était laid comme un singe ».

Cette fleur nouvellement épanouie avait vu le jour à Saint-Denis de l'île Bourbon. Son père J. Bte Santuary y exerçait aux environs de 1750 les fonctions de « Conseiller et Procureur général au Conseil supérieur de l'île Bourbon et commandant des quartiers de Sainte-Suzanne et Saint-Benoît ».

De son mariage avec Mlle Catherine Caillou il eut, en l'espace de six ans, cinq enfants. L'aînée Marie-Catherine était née en 1747, et le 25 mars 1748 naissait Michelle Santuary qui devait devenir Mme Guenon de Bonneuil (1). Je n'ai malheureusement pu déterminer, avec les moyens dont nous disposons ici, ni la date à laquelle M. Santuary quitta la colonie, ni celle du mariage de sa seconde fille. Toujours est-il qu'au moment où Mme Lebrun la rencontre, elle exerce dans les milieux élégants de Paris une royauté enviée.

Tous les contemporains ont pour elle les yeux de son amie ; ils la comparent même, pour le charme et la grâce, à la reine Marie-Antoinette ; elle est, dit un poète,

Celle qu'on ne voit point sans dire « Qu'elle est belle ! »

Sa voix, admirable de douceur, ajoute encore à sa puissance fascinatrice quand elle chante les romances de Grétry ou des pages de Rameau, son auteur favori. Il n'est pas jusqu'aux étrangers eux-mêmes, qui, de passage à Paris, lui ex-

(1) Registre paroissial de St-Denis ; 1747 et 1748, aux dates du 16 Janvier 1747 et du 26 Mars 1748.

priment, parfois avec une touchante naïveté, leur admiration emue : On conte qu'un jour Mme de Bonneuil se mit à accompagner « par curiosité » son amie Mme Lebrun chez des ambassadeurs turcs dont celle-ci faisait le portrait. Là, durant les longues séances de pose, la créole apprenait à un jeune turc à chanter *Annelle à l'âge de quinze ans*, une de ces légères chansons dont Paris rallole pendant un printemps. Parfois, les Ambassadeurs offraient à leurs visiteuses un diner dont le couvert était mis par terre et que les turcs servaient avec leurs mains. Le tableau terminé, les deux amies vont faire leurs adieux à leurs hôtes ; et voici qu'à la fin de la visite le jeune turc dit sa chanson, puis, pour traduire le regret qu'il a de quitter sa maîtresse de musique, il s'écrie : « Ah ! comme mon cœur pleure ! » Madame Lebrun à qui nous devons l'histoire ajoute : « Nous trouvâmes cela fort oriental et fort bien dit. »

Monsieur de Bonneuil, possesseur trop âgé d'un beau domaine près de la forêt de Sénart, occupe à la cour de Louis XVI, une situation assez brillante : il remplit les fonctions de premier valet de chambre de Monsieur frère du roi. Aussi, en ce temps qui s'étourdait de plaisirs, comme si, pressentant les tragiques heures de 1793, il se hâte de vivre et de jouir, Mme de Bonneuil est-elle de toutes les fêtes ; les réunions élégantes se disputent sa beauté pour s'en faire une parure ; dans toutes les salles de fêtes à la mode on la rencontre : à Tivoli, au Colisée, à Vaux-hall. Le monde des artistes et des poètes, en particulier, l'adore : Deux fois, la même année, le pinceau de Mme Vigée-Lebrun tente de fixer sur la toile la troublante impression que cause son regard. Dans ce milieu, plus que partout ailleurs, on est alors entiché d'antiquité : c'est à Rome et surtout à Athènes qu'on va prendre des leçons de goût et de morale. Un jour on y organisa un *dîner grec* dont la renommée fit le tour du monde : chacun y vint sous le costume des Athéniens du grand siècle ; et quand Mme de Bonneuil parut, sous le voile antique, le bandeau de laine contenant avec peine sa lourde chevelure noire, les convives émerveillés crurent voir s'avancer quelque déesse échappée aux blancs parthéons.

Ne vous paraît-elle pas digne, alors surtout, dans ce cadre et sous ce costume, d'avoir fait naître l'amour au cœur de celui qui vécut les yeux toujours fixés sur l'idéal antique, qui portait en ses veines le pur sang hellène, — au cœur d'André Chénier ? Le poète en effet, selon l'expression d'Arnault

dans une lettre à Marie Joseph Chénier — « l'a éperdument aimée ». Il était, il est vrai, de quatorze ans (1) plus jeune qu'elle, et, à coup sûr était plus laid que beau, avec ses « gros traits, sa tête énorme » (2) « ses cheveux pauvres et rares, son teint bilieux et olivâtre » (3) — mais il avait la flamme intérieure, l'âme, l'éloquence et la magie de ses vers ; car il savait

« ... à ses genoux, en soupirs caressants

« D'un vers adulateur lui prodiguer l'encens ; » (4)

et elle, de son côté en savait goûter et la flatterie et l'harmonie :

« Tes vers sont doux, j'aime à les répéter » lui disait-elle.

Il est regrettable que nous ne puissions que très difficilement reconstituer, d'après l'œuvre de Chénier, la physiologie morale de son amie. Les bonnes fortunes de cet ardent poète ayant été innombrables, comment distinguer entre Amélie, Rose, Clycère, Julie, Clémentine, Caroline, Fanny D'Z. le nom qui cache la créole ? Si nous admettons comme on est généralement tenté de le faire aujourd'hui que ce sont presque toutes les élégies adressées à Camille et à D'Z. qui ont Madame de Bonneuil pour inspiratrice, il faut reconnaître que c'est à elle que fut offert le plus riche bouquet de ses rimes. Il n'y a pas à s'en étonner d'ailleurs, car elle avait le don de les faire naître. Croyons en Chénier lui-même :

« Les Vers pour la chanter naissent autour de moi ,

« Tout pour elle a des vers ! Ils naissent en foule ;

« Ils brillent dans les flots du ruisseau qui s'écoule ;

« Ils prennent des oiseaux les voix et les couleurs ;

« Je les trouve cachés dans les replis des fleurs ;

« Tout pour elle a des vers ! Ils me viennent sans peine ;

« Doux comme son parler, doux comme son haleine ».

(1) Becq de Fouquières — Documents inédits sur Chénier — et M. Potel — l'Élégie en France avant le romantisme p. 258 — disent 9 ans par erreur : ils n'ont pu déterminer l'âge de Mme de B. que par la pièce du Registre d'écrure de Ste-Pélagie citée plus loin qui lui donne à tort 40 ans en 1793 — sans doute sur une déclaration verbale de l'intéressée.

(2) Mots de la Comtesse Hocquart cités par Becq de Fouquières,

(3) Mots de Brizeux. Ibidem.

(4) Éloges — II, XXI.

Ces vers, si facilement venus, sont malheureusement d'une inspiration un peu mêlée. Si l'on met de côté les pages que brûle une trop libre sensualité, la rhétorique semble dominer et étouffer le sentiment vrai : et nous ne saurons jamais si les cris et les imprécations que cause telle trahison de Camille viennent d'un esprit fécond en ressources oratoires ou d'un cœur réellement déchiré et saignant. « Il aime l'art plus que Camille » a-t-on dit. (1) Il est vrai. Mais il faut ajouter que celle-ci ne s'est point fait faute, non plus, de lui fournir plus d'une occasion de faire de la grande rhétorique : certaines scènes décrites par le poète nous la montrent sujette à des emportements qui, s'ils ajoutent peut-être du caractère à sa beauté, n'en étaient pas plus tendres pour le malheureux qui en subissait les orages. L'on voudrait pour tant que la trahison finale n'eût point provoqué de la part du poète les paroles brutales et grossières de certaine élégie (2) qui flétrissent indignement la beauté qu'il avait si chaleureusement chantée.

Quoi qu'il en soit, nous devons beaucoup pardonner à Mme de Bonneuil, car c'est grâce à elle que la Réunion possède sa page dans l'œuvre du plus grand poète du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans un mouvement de reconnaissance envers le pays qui avait donné le jour à une telle beauté, Chénier lui consacra ces vers harmonieux et enthousiastes :

« Bourbon, Ile charmante, Amphitrite ta mère  
 « N'environne point d'île à ses yeux aussi chère :  
 « Paphos, Gnide ont perdu ce renom si vanté ;  
 « C'est chez toi que l'amour, la grâce, la beauté,  
 « La jeunesse ont fixé leurs demeures fidèles,  
 « Berceau délicieux des plus belles mortelles,  
 « Tes cieus ont plus d'éclat, ton sol plus de chaleurs,  
 « Ton soleil est plus pur, plus suaves tes fleurs  
 « Que toujours tes vaisseaux ignorent les naufrages,  
 « Que l'ouragan jamais ne soulève tes mers,  
 « Que la terre en tremblant, l'orage, les éclairs,  
 « N'épouvantent jamais la troupe au doux sourire  
 « Des vierges aux yeux noirs, reines de ton empire. »

La Terreur vint, qui ne respecta ni le génie d'A. Chénier, ni la beauté de Mme de Bonneuil : ils furent tous deux jetés

en prison : et si vous êtes curieux de savoir ce que peut devenir sous la plume d'un géolier de 93 la grâce harmonieuse d'un visage, voici textuellement l'extrait du Registre d'écrou de la Maison de Ste-Pélagie à la date du 11 septembre 1793.

« Michel (sic) Santuary, femme Guenon de Bonneuil, native de Lille-Bourbon (sic), citoyenne, demeurant rue Neuve Ste-Catherine n° 23, taille 5 pieds, sourcils et cheveux châtains, yeux bruns, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, front élevé. Regardée comme suspecte. »

Vous savez ce qu'on fit du poète. La créole, plus heureuse, fut, en l'an II, remise en liberté ; mais l'heure des fêtes est passée, Mme de Bonneuil rentre dans l'ombre. On ne la reverra que bien plus tard, sous l'empire, s'effaçant devant le jeune éclat de sa fille Mme Régnauld de St-Jean d'Angély.

Une autre créole, quelques années à peine avant que se déroulat cette intrigue, inspirait deux livres d'élégies amoureuses à notre compatriote Antoine de Bertin.

Ce dernier ne la désigna jamais que du doux nom d'Eucharis (ce qui en grec signifie « toute gracieuse ») ; Boissonnade, l'ami, le confident et l'éditeur de notre poète crut avoir atteint les limites de l'indiscrétion en nous donnant ses initiales, que les critiques, faute de renseignements, se sont bornés à reproduire. Seul M. P. Legras, mieux informé, pensa, au cours d'un article biographique inséré dans l'*Album de la Réunion* pouvoir aller jusqu'à donner toutes les consonnes du nom... Je pense qu'il n'est point criminel d'y ajouter les voyelles, d'autant plus que cela nous révélera qu'Eucharis n'était autre que la sœur aînée de Mme de Bonneuil : cette Marie Catherine Santuary qui naquit à Saint-Denis le 15 Janvier de l'année 1747.

Bertin dut la connaître dès sa jeunesse, soit que des relations existassent entre les deux familles, soit qu'il l'eût rencontrée chez M. Chabanon qui était de St-Domingue et réunissait souvent dans son château de Verbery la colonie créole du temps. Les deux jeunes gens avaient bâti des projets d'union que ruina une brusque interdiction du père de

(1) Becq de Fouquières.

(2) Il. XXI.



Bertin, (1) et ce fut un riche armateur de Bordeaux, M. Testart, qui donna son nom à Mlle Santuary. Le poète pourtant n'abdiqua pas ses droits, et de ces amours — contrariées mais triomphantes — naquirent les deux livres d'Amours publiés en 1780.

Ces vers, fort heureusement cette fois, nous donnent, sur la physionomie morale de notre héroïne d'assez nombreux détails — détails d'ailleurs plutôt bons à taire et qui nous laissent l'impression que M. de Bertin avait d'excellentes raisons d'interdire à son fils d'épouser Eucharis. Certes elle est fort jolie « avec sa taille élégante » (2) « son cou poli » d'une « blancheur ravissante » (3) « sa longue chevelure dont l'or superbe écrivait sa fierté » (4) et par dessus tout cet air de négligence dont elle sait rehausser tous ces charmes. Par une coquetterie habile elle recherche les étoffes soyeuses et transparentes, les habits créoles « étrangers aux tristes climats » (5) de là-bas, les riches parures et les coûteuses fantaisies d'un luxe oriental. Elle fait sensation quand, en toilette de soirée, elle entre dans une salle de spectacle : Un soir, à la Comédie française.

« On lui battit des mains, on la prit pour la reine

« Et tout Paris charmé se leva pour la voir.

Elle joue de la harpe à ravir, au point d'inspirer à son amoureux une délicieuse description en vers dignes de Lamartine :

« Que de légèreté dans ses doigts délicats !

« Tout l'instrument frémit sous ses deux mains errantes,

« Et le voile incertain des cordes transparentes

« Même en les dérobant emble lit ses appâts.

« Tel brille un astre pur dans le mobile ombrage. »

Mais... quel caractère et quelles mœurs !... Légère, capricieuse, « déleurée » elle allie la hardiesse effrontée à la ruse

prudente, une confiante assurance à la crainte instinctive des châtements que méritent ses péchés et à la frayeur irraisonnée du tonnerre, signe évident du courroux des dieux ! Les mensonges habiles succèdent aux colères tranches et impérieuses. Bref, dit un critique, « c'est un joli animal de plaisir, attirant, élégant, pervers, égoïste et sans scrupule. »

Elle aime son poète « sept ans entiers. » Le mot est de lui-même. Après quoi, les vers ne satisfaisant probablement pas les goûts d'une coquette qui dort sous des « plafonds dorés » et des « rideaux de moire », elle le délaisse pour un financier. Après s'être entraînée en des aventures banales et grossières ces amours finissent sur une question d'argent ; vous voyez bien que le père de Bertin avait eu mille fois raison !

Lui chercha — et trouva — une consolation près de la « docile jeunesse » de Catilte, jusqu'au jour où, pris de la nostalgie de ses horizons créoles, après avoir chanté la beauté de son île natale avec une sincérité d'accent que seul Leconte de Lisle surpassera, il alla mourir à St-Domingue où l'avait attiré le désir d'épouser une jeune créole Mlle de Lestang qu'il avait connue à Paris chez la comtesse de Castellane.

Son Eucharis l'avait précédé dans la tombe de quelques années, emportée par « un mal lent et funeste ». En souvenir de leurs amours, il restera des vers faciles, tantôt crûment sensuels, tantôt d'un pittoresque agréable : Car le poète sait parfois aimablement peindre son amante quand

« . . . . . sa tête charmante

« Sur ses deux mains reposait mollement »

ou gracieusement évoquer leur couple entrelacé

« De mon bras amoureux tu marchais soutenue

« Et la terre fuyait sous tes pieds délicats.

A tout prendre, ces vers là valent peut-être mieux que celle qui les a inspirés.

Mais ce n'était point à ces deux parisiennes d'origine créole qu'était réservée la vraie gloire — celle qui peut faire d'un nom de femme le symbole de toute une époque. Cette faveur

(1) — Amours I. 9 -- édition 1824.

« Toi qu'un père autrefois me défendit d'aimer

« Rappelle-toi combien tu m'as coûté de larmes ! »

2 — Am. I. 2

3 — Am. I. 7

4 — Am. II. 10

5 — Am. I. 6

rare ne devait être donnée qu'à une autre Bourbonnaise dont Paris ne connut que bien peu — peut-être pas du tout — la personne, mais qui, bien qu'absente, a hanté toutes les imaginations et enthousiasmé tous les cœurs. ELEONORE, ce nom qui a résonné à tous les échos de la France, caractérisé au point de vue sentimental et poétique, toute la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle monarchique comme le nom d'ELVIRE, fait tout le romantisme. Eléonore, c'est une façon de sentir et d'aimer, c'est toute une poétique et toute une morale.

Qu'elle s'appelât *Esther de Baif* comme le disent Tissot et Boissonnade ; ou *Esther Troussail* comme le prétend Ste Beuve, et à sa suite M. Potez, M. Edmond Pilon et d'autres ; — ou enfin *Esther Lelièvre*, comme semble l'établir par des rapprochements de dates assez curieux, M. Crestien dans ses *Causeries Historiques*, — ce n'était, somme toute, vers 1773, qu'une humble petite fille de St-Paul. Elle avait grandi librement, n'ayant reçu sans doute d'autre éducation que celle que Bernardin de Saint-Pierre dans son *Voyage à l'île de France* nous décrit comme étant celle de tous les enfants du pays : « A peine sont-ils nés, rapporte-t-il, qu'ils courent tout nus dans la maison — on les baigne souvent ; ils mangent des fruits à discrétion ; point d'études ; point de chagrin ; en peu de temps ils deviennent forts et robustes... Cette éducation qui se rapproche de la nature leur en laisse toute l'ignorance » — « A sept ans, écrit Parny à Bertin dans une lettre datée de Bourbon 1775, quelque soldat ivrogne leur apprend à lire, à écrire, et leur enseigne les quatre règles de l'arithmétique ; alors l'éducation est complète. » Sans doute n'était-ce que les garçons que l'on remettait ainsi aux mains de soldats ivrognes, mais la pénurie de maîtres en tous genres dont ces lignes sont l'indice explicite, du moins, comment on put, pour donner un professeur de musique à la petite Eléonore, faire appel à un jeune officier de cavalerie que sa famille venait de rappeler de France. A l'élégance de sa tournure que ne déparait pas une brune figure « d'oiseau » où brillaient des yeux noirs, enfoncés et fort vifs, il joignait l'avantage de posséder tous les arts d'agrément qui faisaient le parfait gentilhomme : car rien ne manquait au chevalier Evariste Désiré de Forges de Parny, sinon les scrupules moraux. C'était à d'autres de son espèce que pensait Bernardin lorsqu'il écrivait, toujours sur cette question de l'éducation bourbonnaise : « Les gens aisés font passer de bonne heure leurs enfants en France d'où ils reviennent souvent avec des vices plus aimables et plus dangereux. » Surtout quand on y a vécu comme Parny avec

« des fous de bonne compagnie » dans cette abbaye de Thélème qu'était la résidence de Feuillancour !...

Mais sa jeunesse, sa désinvolture, ses aimables façons lui faisaient tout pardonner. Quant à elle, je ne puis mieux faire que de vous rapporter les paroles qu'un ami a recueillies de la bouche même de Parny : « Eléonore, disait-il, n'était pas régulièrement belle, mais elle avait de grands yeux bleus, la bouche bien faite, un teint de blonde, le regard d'une expression agréable. Il régnait, en outre, dans sa personne un air de nonchalance et d'abandon voluptueux, charme particulier aux femmes créoles » (1) Gracieux couple, ils n'avaient à eux deux, que trente quatre ans. (2)

Et ils recommencèrent l'éternel roman... dont je ne vous dirai pas les péripéties, car c'est toujours la même chose : enthousiasmes, effusions ; — brouilles tragiques, appels à la mort ; — réconciliation naturellement : « Querelles d'amants, renouveau d'amour », il y a longtemps que Ténence l'a dit. D'ailleurs peu importe. Il suffit de noter qu'Eléonore — dont nous ne pouvons pas, au début, exiger des qualités au dessus de celles qui sont ordinaires aux enfants de son âge — fit preuve, dans la suite, d'une raison et d'un tact dignes de tous les éloges. En effet, lorsqu'il fut question de mariage, le père de Parny refusa tout net, on ne sait exactement pourquoi ; et l'ordre formel fut donné au Chevalier de rejoindre en France son régiment de dragon. Il jura dans un poème fidélité et amour immortels, et s'en alla. Or, quand il revint à Bourbon quelques années plus tard, rappelé par des affaires de famille, il trouva Eléonore mariée à un médecin de la marine appartenant à la Maison du Gouverneur.

La situation était, à coup sûr difficile pour tous deux ; et c'est ici qu'il faut rendre hommage à la délicate franchise de la conduite d'Eléonore : elle écrivit à Parny pour le mettre au courant de sa nouvelle position, s'excusa en alléguant l'autorité de ses parents, lui redemanda ses lettres, l'adjura de transformer en une calme amitié ce qui restait de leur ancienne passion. Mais rien ne put effacer le passé : les hasards des salons les mettaient dans une gêne trop apparente ; leurs yeux se rencontraient toujours, et Eléonore, brisée par

(1) Tissot. Notice de l'Edit. de 1827.

(2) Eléonore a 13 ans ;

Aimer à treize ans, dites-vous, c'est trop tôt. — (Parny, Poésies érotiques, I).

cette lutte contre elle-même pâlisait de jour en jour... Parny tenta d'apaiser dans la solitude du « Pays brûlé » les sentiments, désormais coupables, qu'il sentait renaître; c'est alors qu'il écrivit les meilleurs de ses vers, ceux qui contiennent le plus de vraie passion et dans lesquels passent, par moments, des vibrations de la grande lyre romantique :

- « Quel calme ! Quels objets, quelle immense étendue !
- « La mer paraît sans borne à mes regards trompés
- « Et dans l'azur des cieux est au loin confondue.
- « Le volcan dans sa course a dévoré ces champs.
- « Tout se tait, tout est mort. Mourez honteux soupirs.
- « Mourez, importuns souvenirs
- « Qui me retracez l'infidèle !
- « Mourez, tumultueux desirs,
- « Ou soyez volages comme elle !

Seul le départ pour France pouvait lui porter le remède efficace. Il quitta l'île, disant :

« J'ai tout perdu, l'amour seul est resté ».

Et là-bas, à Paris, ce fut la publication de ce livre des *Élégies* qui mit le comble à la gloire de Parny, déjà grande depuis les *Poésies Erotiques*. La France d'alors trouva, exprimées dans ces deux recueils toutes les tendances vers lesquelles l'entraînait sa sensibilité exaspérée : — sensualité d'abord, tantôt violente et crue, tantôt perverse, se déguisant sous un prétexte d'art ou de spirituelle élégance — puis dédaign, réel ou affecté, de tout ce qui est principe, coutume, conception traditionnelle d'honneur ou de vertu, au profit du seul instinct naturel considéré comme infaillible et bon — mais aussi l'enthousiasme qui se souffle effréné de passion vraie, pure, fatale, qu'on sentait gronder dans certaines pages et qui déjà faisait pressentir les René et les Hernani : — ce sentiment de la Nature, enfin, que la douleur avait fait malgré tout entrer dans l'âme de Parny, et qui était pour eux comme l'écho de certaines pages dont Rousseau les avait enchantés.

Et tout cela, enveloppé d'un troublant parfum qui n'était pas d'Europe, se résumait en un mot : ELEONORE.

Aussi, quand, plus tard, au début de l'Empire, elle vint, veuve délaissée, chercher dans une lointaine ville de Bretagne un asile solitaire à sa vieillesse, un grand mouvement de curiosité poussa des milliers de gens vers sa demeure ; ils voulaient tous voir de leurs yeux cette Eléonore dont ils avaient l'ima-

gination pleine, cette muse d'outre-mer dont ils savaient par cœur l'énumération de tous les charmes. Ce bruit profane autour de ses sentiments passés, cette importune indiscretion du vulgaire, froissèrent l'humble créole qui n'avait jamais aimé que dans la simplicité de son cœur. Elle dut, pour les fuir, se retirer à la campagne, dans une solitude près de Quimper-Corentin. Là du moins pouvaient seuls la retrouver les vrais fidèles. Très tard, en 1810, un ami de Parny fit trente lieues à cheval pour aller la voir, et c'est lui qui nous a laissé le dernier portrait que nous avons d'elle. « Eléonore avait alors 50 ans. Sa figure portait l'empreinte des ravages du temps, mais ses grands yeux bleus conservaient une expression pleine de douceur et de charme. Sa bouche était bien faite, et l'on pouvait juger de la beauté de son teint dans la jeunesse. Sa taille, assez élevée, ne manquait pas encore de grâces ; elle avait gardé dans tous ses mouvements la nonchalance et le négligé des créoles. » On lui parla de Parny, dont elle ignorait tout ; son émoi fut visible puis elle multiplia les questions sur son sort : « Toutes ses paroles respirèrent la sensibilité, la convenance et la grâce ».

Le poète de son côté « avait conservé un profond souvenir d'Eléonore, mais il prononçait rarement son nom. Ce n'était que dans le commerce intime et à de longs intervalles, qu'il lui échappait quelques détails sur sa passion et sur la femme adorée qui en avait été l'objet. Alors même sa conversation, toujours mêlée d'un attendrissement visible n'était pas de longue durée ; il cilletrait ce sujet comme une main prudente touche à une blessure trop vive » (1).

L'Empire avait bouleversé le monde et Eléonore était complètement oubliée quand la mort vint la prendre peu après 1820. (2)

Telles sont les trois figures qui ont, à l'origine, représenté Bourbon dans la littérature Française. Elles lui ont assuré une place éminente dans l'Histoire de nos lettres, puisque Chénier, Parny, Bertin sont les trois grands noms de la poésie élégiaque française au XVIII<sup>e</sup> siècle.

(1) Tissot. loc. citat. p 86.

(2) Tissot et Ste-Beuve : 1825. Crestien 1822.

Toutes trois d'autre part ont ce caractère commun d'avoir été des êtres de passion pure. Patriciennes ou bourgeoises, elles ont les mêmes âmes, ardentes et passionnées. Et pour deux d'entre elles tout au moins on peut dire que par delà les règles et les conventions sociales ou morales, le cœur les mène...

Le XIX<sup>e</sup> siècle avec la vierge au Manchy de Leconte de Lisle, avec la Nyssia aux yeux bleus de Léon Dièrx, nous offrira un autre type de créole, plus idéal, certes, plus lamaritlinien, plus proche d'Elvire que d'Eléonore; mais ces dernières figures auront, il faut le reconnaître moins de vigueur et moins de relief.

Toutes du moins sont de la même famille créole; toutes sont vêtues de cette grâce étrange et unique, attachée à la race, peut-être, puisque de nos jours encore, un poète, Baudelaire, en passant parmi vous, mesdames, vous prédisait la même glorieuse destinée:

« Si vous allez, Madame, au vrai pays de gloire,  
Sur les bords de la Seine ou de la verte Loire,  
Belle, digne d'orner les antiques manoirs,

Vous feriez, à l'abri des ombreuses retraites,  
Germer mille sonnets dans le cœur des poètes  
Que vos grands yeux rendraient plus soumis que vos noirs. »

Hippolyte Foucque



## CÉLÉBRATION

du Centenaire de Leconte de Lisle



## FÊTES A ST-DENIS ET A ST-PAUL

22 Octobre 1918



### PRÉPARATION DU CENTENAIRE

Le Centenaire du grand poète a été célébré à la Réunion avec tout l'éclat désirable.

La commémoration de la date du 22 octobre 1918 avait été soigneusement préparée par l'Académie de la Réunion, le personnel de l'Instruction Publique et la Municipalité de Saint-Paul, ville natale de l'immortel créole.

M. Gautier Chef du Service de l'Instruction Publique adressa, le 1er octobre 1918 à tous les professeurs et instituteurs une circulaire par laquelle il leur recommandait de faire mieux connaître à leurs élèves, durant le mois d'octobre, le Chef des Barnassiens, et d'expliquer ses poèmes les plus célèbres.

L'Académie s'entendait avec la Municipalité de Saint-Paul pour organiser un pieux et solennel pèlerinage aux lieux qui virent s'épanouir la jeunesse du poète.